

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 377

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 32

À l'alinéa 5, substituer à la troisième occurrence des mots :

« au premier alinéa »

les mots :

« aux deux premiers alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.